

**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

## **INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)**

(Base 100 en 2006)

**Septembre 2008**

*L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a le plaisir de mettre à votre disposition à partir de janvier 2008, la note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cette note, publiée concomitamment avec celle trimestrielle vient répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries de bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue.*

*L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle s'est établi à 83,9 après 94,7 en août 2008, soit une baisse de 11,4%. La contraction de l'activité industrielle est imputable notamment au repli de la production des industries chimiques, du papier et du carton, des matériaux de construction, de la mécanique et du bois. En revanche, il est noté une bonne orientation de l'activité des autres industries manufacturières, des industries textiles et du cuir, de l'alimentaire, de l'extractive et de la production d'énergie.*

### **Une performance de l'activité des autres industries manufacturières**

A la suite du fléchissement enregistré au mois précédent, la production des autres industries manufacturières en septembre 2008, a crû de 14,6% en variation mensuelle. Cette évolution est induite par une progression de la demande en bougies et en matelas mousses au cours de la période sous revue.

### **Une hausse de l'activité des industries textiles et du cuir**

Contrairement à la stabilité enregistrée au mois d'août en 2008, la production des industries textiles et du cuir a enregistré un rebond en rythme mensuel de 12,7%. Ce résultat est lié notamment à une augmentation de la production de chaussures pour faire face à la demande stimulée par la préparation de la fête de Korité et de la rentrée scolaire.

### **Une progression de la production des industries alimentaires**

Contrairement au mois précédent, la production des industries alimentaires a enregistré une hausse de 7,1%, sous l'effet d'une performance de l'activité de fabrication de produits laitiers et de glaces (91,8%), de transformation et conservation de poissons, crustacées et mollusques (33,2%), et de celle du travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux (28,7%). Toutefois, le repli de l'activité de fabrication de confiserie, conjugué



avec la baisse enregistrée de la production de condiments et assaisonnements, ainsi que de boissons ont atténué l'impact de la hausse du sous secteur. Le fléchissement enregistré au niveau du sous secteur « confiserie, chocolaterie » est lié au nombre de jours de fonctionnement des ouvrages, pour cause du congé annuel du personnel.

#### ***Une augmentation de la production des industries extractives***

Contrairement au mois précédent, la production des industries extractives en septembre 2008, s'est bonifiée de 6,4%. Hormis, le fléchissement enregistré dans le sous secteur « extraction de phosphate », toutes les autres sous branches ont vu le niveau de leur production augmenter.

#### ***Une hausse de la production d'énergie***

La production d'énergie a crû de 4,3%, par rapport au mois précédent. Cette hausse de l'activité est due essentiellement à une remontée de 8,1% de la production d'électricité. En revanche, l'activité de captage, traitement et distribution d'eau a légèrement chuté de 1,1%, au cours de la période sous revue.

#### ***Un fléchissement de la production des industries chimiques***

Comparée au mois d'août 2008, la production des industries chimiques s'est repliée de 43,1%. Ce résultat est notamment induit par un repli de la production pharmaceutique, en liaison avec l'arrêt momentané de fabrication d'insecticides, et une baisse de l'activité de raffinage pétrolier. Il est à noter au mois précédent une anticipation de la demande d'insecticides ayant engendré une production record. Toutefois, le relèvement de 25,8% de la production en matières plastiques n'a pas pu inverser la tendance baissière de la branche. Au cours de cette période, la production

d'acide phosphorique a légèrement crû de 1,5%, au moment où celle d'engrais est nulle.

#### ***Une chute de l'activité des industries de papier carton***

L'activité des industries du papier et du carton a baissé de 20,1%, en rythme mensuel. Ce résultat est consécutif à une contraction de la production d'emballages flexibles et de sacs en papier.

#### ***Une baisse de l'activité des industries de matériaux de construction***

Au mois de septembre 2008, la production des industries de matériaux de construction s'est repliée de 10,7% en variation mensuelle, sous l'effet d'une chute de la production de clinker et des tuiles faïtières. La période hivernale explique entre autres, le ralentissement de l'activité du sous secteur.

#### ***Un fléchissement de l'activité des industries mécaniques***

La production des industries mécaniques a fléchi de 7,0% par rapport au mois précédent. Ce résultat est lié au resserrement de l'activité de fabrication de machines et matériels électriques (-61,6%) et, dans une moindre mesure, de celle d'équipement et appareils de radio, tv et communication (-6,6%). La tendance de la branche est restée baissière malgré la performance enregistrée dans les sous secteurs de la sidérurgie et de fabrication d'autres ouvrages en métaux.

#### ***Un fléchissement de l'activité des industries du bois***

Durant le mois de septembre 2008, la production des industries du bois a accusé une baisse de 4,9%, par rapport au mois précédent. Ce repli de l'activité s'explique par une chute de la production, en liaison avec le nombre de jours de ouvrés.

**TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006**

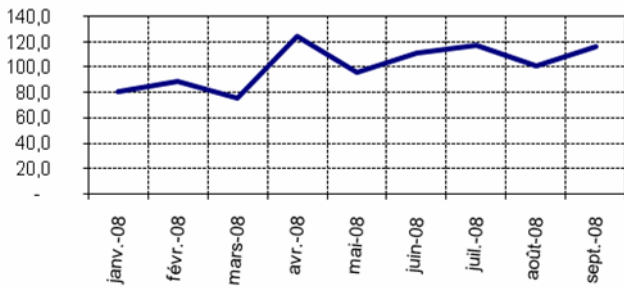
	Pond.	Indices pour le mois de									variation (en %) sur	
		janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	un mois	8 mois
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>133,5</b>	<b>127,6</b>	<b>120,0</b>	<b>123,2</b>	<b>106,1</b>	<b>111,7</b>	<b>111,8</b>	<b>88,4</b>	<b>94,1</b>	<b>6,4</b>	<b>-29,5</b>
Extraction de phosphate	16	113,8	111,4	111,1	93,4	81,3	97,8	103,5	93,2	72,3	-22,5	-36,5
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,2	139,6	135,6	135,5	123,0	128,8	114,1	82,6	99,5	20,5	-27,4
Extraction ou production de sel et de natron	15	151,4	135,2	117,0	145,1	119,0	112,8	118,7	88,0	113,1	28,4	-25,3
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES, dont</b>	<b>408</b>	<b>119,3</b>	<b>109,5</b>	<b>109,0</b>	<b>105,6</b>	<b>91,0</b>	<b>63,8</b>	<b>72,3</b>	<b>66,8</b>	<b>71,6</b>	<b>7,1</b>	<b>-40,0</b>
Transformation et conservation de poissons, crustacées et mollusques	41	128,0	121,3	93,5	77,9	50,6	44,4	143,9	104,6	139,3	33,2	8,8
Fabrication de corps gras	48	95,9	101,0	66,7	55,2	57,8	25,7	42,9	65,2	57,1	-12,4	-40,5
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	112,3	97,4	107,0	106,3	106,1	95,2	105,2	104,0	133,9	28,7	19,2
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	112,7	149,0	119,1	89,4	94,8	127,7	140,2	199,9	187,2	-6,4	66,1
Confiserie, chocolaterie	12	156,8	150,6	136,2	151,8	132,9	130,8	141,9	115,9	32,3	-72,2	-79,4
Fabrication de sucre	111	144,9	129,0	124,1	106,8	77,7	-	-	-	-	-	-100,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	46,3	140,6	140,6	232,5	92,0	75,1	-	-	62,2	-	34,1
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	124,1	98,7	139,6	134,3	157,9	151,0	130,4	98,9	71,9	-27,3	-42,0
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	81,2	64,1	66,5	89,4	88,1	105,7	45,7	46,5	89,2	91,8	9,8
Fabrication de boissons	36	112,6	92,9	103,1	102,8	91,9	97,1	111,6	115,4	94,5	-18,1	-16,1
Fabrication de produits à base de tabac	18	110,0	73,6	121,3	125,3	136,9	138,6	144,0	114,6	103,7	-9,5	-5,7
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont</b>	<b>16</b>	<b>184,2</b>	<b>203,5</b>	<b>169,2</b>	<b>32,3</b>	<b>6,1</b>	<b>5,6</b>	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>7,7</b>	<b>12,7</b>	<b>-95,8</b>
Egrenage de coton	13	214,9	244,0	199,6	33,0	-	-	-	-	-	-	-100,0
<b>INDUSTRIES DU BOIS</b>	<b>1</b>	<b>5,7</b>	<b>6,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,6</b>	<b>8,9</b>	<b>3,2</b>	<b>8,8</b>	<b>7,0</b>	<b>6,7</b>	<b>-4,9</b>	<b>16,6</b>
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>105,9</b>	<b>126,9</b>	<b>126,6</b>	<b>132,3</b>	<b>135,6</b>	<b>122,2</b>	<b>156,3</b>	<b>142,9</b>	<b>114,3</b>	<b>-20,1</b>	<b>7,8</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES, dont</b>	<b>171</b>	<b>97,2</b>	<b>71,3</b>	<b>122,7</b>	<b>92,4</b>	<b>147,1</b>	<b>117,3</b>	<b>125,3</b>	<b>154,1</b>	<b>87,7</b>	<b>-43,1</b>	<b>-9,8</b>
Raffinage pétrolier	47	99,3	5,5	112,4	160,9	175,7	185,9	184,1	203,2	166,5	-18,1	67,6
Fabrication de produits chimiques de base	49	108,7	108,7	86,3	84,6	156,6	129,3	152,8	79,8	81,0	1,5	-25,5
Acide phosphorique	43	106,7	106,7	98,3	59,7	119,6	81,2	128,7	90,9	92,3	1,5	-13,5
Engrais	6	122,8	122,8	0,0	264,1	423,0	474,9	326,2	-	-	-	-100,0
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	117,6	148,7	409,3	20,4	264,1	6,7	70,7	497,9	-	-100,0	-100,0
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	47,7	60,2	45,8	49,8	67,1	45,8	52,1	39,8	39,5	-0,7	-17,2
Fabrication de peinture et vernis	10	129,8	52,4	50,6	53,9	47,4	43,4	54,4	44,3	46,0	3,8	-64,5
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	102,0	79,3	92,3	94,1	111,5	97,6	94,3	101,8	93,7	-8,0	-8,2
Fabrication de produits en matières plastiques	13	82,8	87,7	81,1	84,9	69,5	176,3	84,5	60,6	76,2	25,8	-8,1
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>107,7</b>	<b>108,7</b>	<b>98,3</b>	<b>112,1</b>	<b>111,2</b>	<b>113,1</b>	<b>113,3</b>	<b>105,4</b>	<b>94,1</b>	<b>-10,7</b>	<b>-12,7</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES, dont</b>	<b>28</b>	<b>121,4</b>	<b>97,8</b>	<b>109,7</b>	<b>105,9</b>	<b>84,2</b>	<b>83,9</b>	<b>75,8</b>	<b>67,9</b>	<b>63,2</b>	<b>-7,0</b>	<b>-48,0</b>
Produits de la sidérurgie	9	126,6	90,4	80,8	106,5	56,1	71,0	56,6	47,7	60,7	27,1	-52,1
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	117,8	133,7	193,9	137,8	143,0	168,5	113,5	91,3	97,6	6,8	-17,2
Fabrication de machines et matériels électriques	8	89,9	72,2	69,2	74,4	53,2	20,3	40,3	55,8	21,4	-61,6	-76,2
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	266,7	100,6	76,9	112,0	110,0	59,7	139,4	102,4	95,6	-6,6	-64,2
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>80,7</b>	<b>88,8</b>	<b>76,0</b>	<b>124,6</b>	<b>96,5</b>	<b>111,3</b>	<b>117,6</b>	<b>101,3</b>	<b>116,1</b>	<b>14,6</b>	<b>43,9</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>104,4</b>	<b>104,6</b>	<b>113,2</b>	<b>107,6</b>	<b>111,4</b>	<b>102,1</b>	<b>107,8</b>	<b>102,2</b>	<b>106,6</b>	<b>4,3</b>	<b>2,1</b>
Production et distribution d'électricité	82	96,2	104,9	113,1	107,9	110,9	101,2	107,4	102,5	110,8	8,1	15,1
Captage, traitement et distribution d'eau	59	115,9	104,1	113,4	107,2	112,0	103,4	108,4	101,9	100,8	-1,1	-13,0
<b>INDICE D'ENSEMBLE</b>	<b>1000</b>	<b>112,4</b>	<b>104,0</b>	<b>111,4</b>	<b>104,9</b>	<b>106,6</b>	<b>89,6</b>	<b>95,7</b>	<b>94,7</b>	<b>83,9</b>	<b>-11,4</b>	<b>-25,3</b>

**TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE**

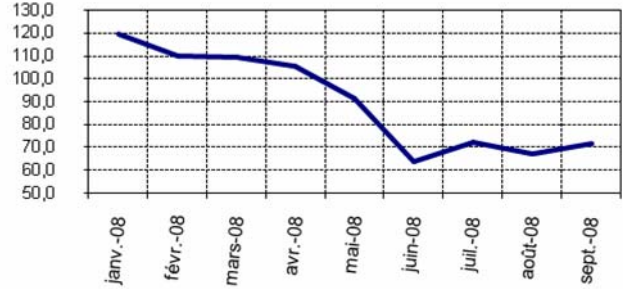
Produits	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août-08	sept.-08	Total
Phosphates (000) tonnes	55,0	54,0	51,0	44,0	38,0	37,0	51,0	41,0	35,0	406,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,0	0,6	6,6	3,8	3,8	18,2	0,8	8,4	1,5	43,7
Attapulgite (000) tonnes	12,5	18,4	21,6	12,4	12,5	16,3	9,9	8,5	12,1	124,2
Sel marin iode (000) tonnes	25,1	22,4	19,4	24,0	19,7	18,7	19,6	14,6	18,7	182,1
Huile brute (000) tonnes	3,6	4,7	0,3	2,9	0,0	0,0	0,0	0,7	1,1	13,4
Huile raffinée (000) tonnes	8,7	8,5	7,7	4,4	6,9	3,1	5,1	7,2	6,0	57,6
Farine de poisson (000) tonnes	0,3	0,3	0,6	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2 <sup>®</sup>	0,1	2,2
Farine de blé (000) tonnes	25,7	22,0	23,4	24,1	23,8	21,3	24,3	24,2 <sup>®</sup>	31,6	220,4
Conserves de thon (000) tonnes	0,8	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0	1,0	0,5	0,7	4,2
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,9	1,7	2,4	2,4	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
Sucre cristallise (000) tonnes	17,6	15,6	13,1	10,5	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	64,3
Produits pétroliers (000) tonnes	58,0	2,2	56,3	87,8	92,6	100,6	98,9	111,1	85,1	692,5
Savon de ménage (000) tonnes	2,3	3,0	2,3	2,7	3,4	2,2	2,5	1,8	1,8	22,1
Engrais (000) tonnes	3,4	5,4	0,0	7,4	11,8	13,2	9,1	0,0	0,0	50,3
Ciment (000) tonnes	264,0	266,4	247,0	270,8	276,0	278,1	278,2	255,3	233,0	2 368,9
Electricité (000) mwh	190,0	207,0	223,3	212,9	219,0	199,9	212,0	202,3	218,7	1 885,2
Eau potable (000 000) m <sup>3</sup>	12,5	11,2	12,2	11,6	12,1	11,2	11,7	11,0	10,9	104,3
Acide phosphorique (000) tonnes	16,0	16,7	14,8	9,0	18,0	12,2	19,3	13,7	13,9	133,5
Coton fibre (000) tonnes	4,2	4,3	3,9	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0
Graines de coton (000) tonnes	3,2	9,2	2,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,9
Bières (000) hls	17,6	14,9	15,3	17,0	17,6	16,3	16,6	16,9	11,3	143,5
Boissons gazeuses (000) hls	52,5	40,6	48,5	46,6	39,1	45,5	54,0	56,7	49,6	433,2
Cigarettes (000 000) paquets	10,2	6,8	11,3	11,6	12,7	12,9	13,4	10,7	9,6	99,3

<sup>®</sup> Données rectifiées par rapport à la précédente édition

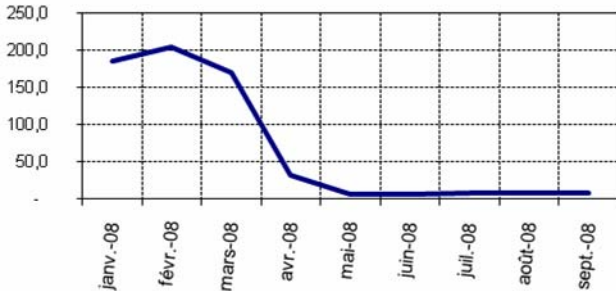
Evolution de l'indice brut des autres industries manufacturières



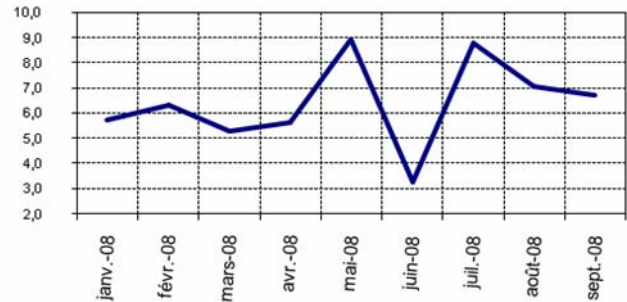
Evolution de l'indice brut des industries alimentaires



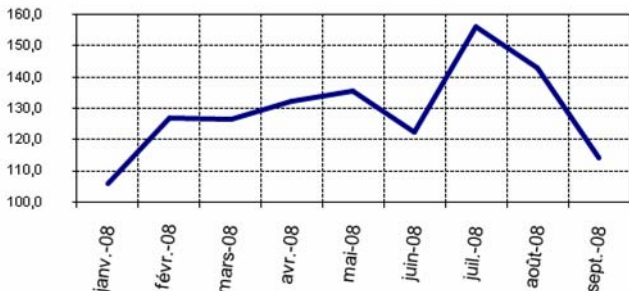
Evolution de l'indice brut des industries textiles et du cuir



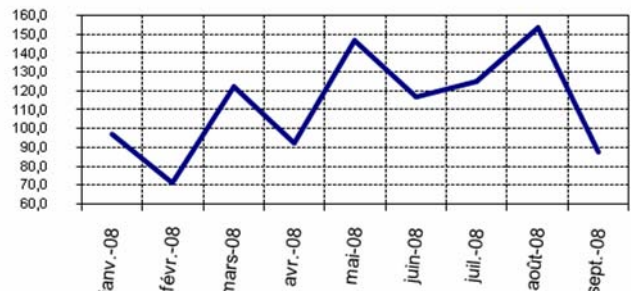
Evolution de l'indice brut des industries du bois



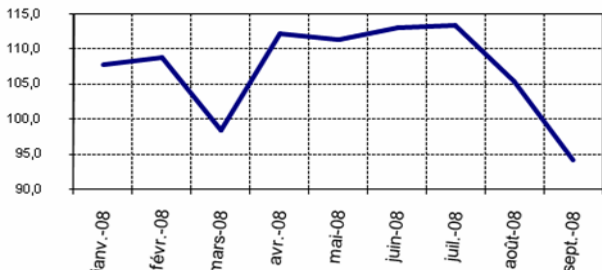
Evolution de l'indice brut des industries du papier et du carton



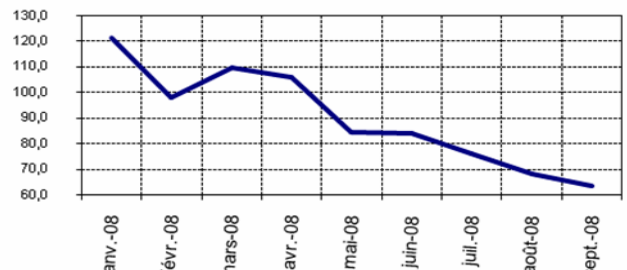
Evolution de l'indice brut des industries chimiques



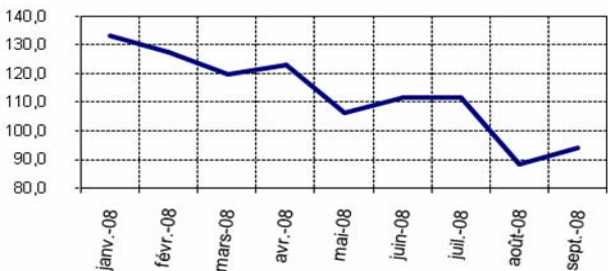
Evolution de l'indice brut des industries de matériaux de construction



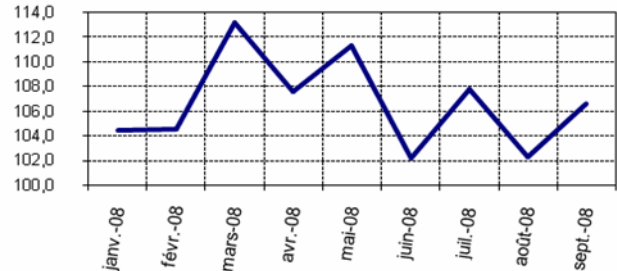
Evolution de l'indice brut des industries mécaniques



Evolution de l'indice brut des industries extractives



Evolution de l'indice brut de la production d'énergie



## **Champ couvert**

*Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de BTP ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.*

## **Echantillon**

*Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.*

## **Modalité de tirage de l'échantillon**

*Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.*

*La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.*

## **Modalité de calcul des indices**

*Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.*

## **Diffusion**

*Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)*

## **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

*Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15*